

Mis à jour le 26/07/2021

Type d'action Actions auprès de publics à risques / Actions en ligne / Ateliers pédagogiques et d'informations / Création de contenus / Forums, congrès, conférences, salons, ... / Intervention à l'hôpital / Intervention auprès de professionnels de santé / Intervention en milieu scolaire / Journée/semaine de sensibilisation / Opérations de communication / Réalisation de supports de communication (papier, vidéo, ...)

Le promoteur de l'action

France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Territoire Régional

Responsable Magalie AVELINE (Chargée de mission)

Telephone 04 78 32 24 53

Courriel maveline@france-assos-sante.org

Site Internet <https://auvergne-rhone-alpes.france-assos-sante.org/>

Adresse 129 Rue de Créqui, Lyon 69006, France

Plus d'infos sur l'association

Objet de l'association France Assos Santé est l'organisation de référence pour représenter les patients et les usagers du système de santé et défendre leurs intérêts. Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé, sa création procède de la loi de santé du 26 janvier 2016. Sur la région, France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes regroupe 140 associations d'usagers de la santé, plus fortes ensemble pour promouvoir la solidarité du système de santé sur la région. Elle permet que s'exprime la vision des usagers sur les problématiques de santé qui les concernent au premier chef, par une voix puissante, audible et faisant la synthèse des différentes sensibilités afin de toujours viser au plus juste de l'intérêt commun.

Activités principales réalisées

- Mobilisation, formation et soutien des représentants des usagers au sein des instances de démocratie sanitaire.
- Défense et promotion des droits des usagers
- Plaidoyer en vue d'améliorer l'offre en santé

Nombre d'adhérents de l'association au 31 décembre de l'année écoulée 138 associations

Nombre de bénévoles 49

Nombre de salariés 10

Territoire d'intervention de l'association Régional

Description de l'action	<p>La JEDS s'organise principalement au sein des établissements de santé (sanitaire et médico-sociaux) de la région. Les représentants des usagers et les professionnels de santé (PCRU, service qualité) définissent les modalités de l'événement et son animation. Elle peut prendre plusieurs formes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un point d'information tenu par les RU, parfois les bénévoles et/ou les professionnels sur les droits en santé dans l'un des points de passage de l'établissement - des rencontres, des ateliers, des jeux entre soignants/soignés ou usagers/professionnels - une projection de film, une exposition, une conférence
Thématiques associées à votre action	Accès aux soins / Activités physiques / Démocratie en santé / Droits des malades / Fin de vie / Santé mentale
Lieu(x) où se déroule(nt) l'action	129 Rue de Créqui, Lyon, France / 7 Rue du Pré la Reine, Clermont-Ferrand, France
Quand l'action a-t-elle ou va-t-elle débuter ?	18/05/2011
Quels sont vos objectifs par rapport à cette action ?	La Journée Européenne de vos Droits en santé a pour objectif de promouvoir les droits en santé et la fonction du représentant des usagers auprès du grand public et des professionnels des établissements sanitaires et médico-sociaux.
Si votre action est terminée, avez-vous atteint vos objectifs ?	Oui
Si votre action est terminée, avez-vous atteint vos objectifs ?	Oui
Nombre de bénéficiaires (par an)	200 établissements participants
Type de publics	Tous les publics
Sexe	Femme, Homme
Situations socio-professionnelles	Etudiants, En recherche d'emploi, En activité, A la retraite

Personnes concernées par l'action	Personnes malades, Personnes en situation de handicap, Proches de malades et/ou situation de handicap, Aidants de malades et/ou situation de handicap, Personnes hospitalisées, Professionnels de santé, Professionnels du secteur médico-social, Bénévoles, Autres
Territoire concerné par l'action	Urbain, Périurbain, Rural
Une évaluation a t-elle été faite ou est-elle prévue ?	Oui
Procédés opératoires utilisés	Statistiques, Questionnaires de satisfaction
Un bilan est-il fait ou prévu ?	Oui
Si oui, n'hésitez pas à en préciser les modalités (remis en interne, externe, résultats obtenus ou attendus, etc.)	Depuis 2011 les établissements de santé de la Région Auvergne-Rhône-Alpes se mobilisent tous les ans. au départ ils étaient 8 et aujourd'hui ils sont près de 200 établissements à organiser la JEDS.
Fréquence de l'action - Est-ce une action :	Annuelle
Utilisez-vous des outils pour soutenir votre action ?	Oui
Si oui, merci de préciser les outils utilisés	Flyers, goodies (porte-clés, Quizz, exposition itinérante, stylos)
Y a-t-il eu, autour de l'action, des évènements, communications orales, écrites réalisés ?	Relations presse, Sur le site de votre association, Réseaux sociaux, Newsletters internes, Partenaires, Revue de l'association/Flyers/Affiches
Durée prévue	1 semaine
Votre action est-elle menée avec d'autres associations de France Assos Santé ?	Oui
Plus précisément, cette action est menée :	Avec une ou plusieurs associations du réseau
Votre action a t-elle pu continuer pendant la crise sanitaire liée à la Covid-19 ?	Oui
L'avez-vous adaptée pendant la crise sanitaire ?	Oui

Merci de préciser de quelle manière (contacts téléphoniques, visio, ajustements divers) ?	Webinaire sur les droits des usagers (le 18 mai 2021)
La participation des usagers est-elle une modalité intégrée dans votre action ?	Oui
Pathologies ou situations de santé à risque abordée(s)	Toutes pathologies et handicaps
Nombre de salariés impliqués dans l'action	10
Autres personnes impliquées dans l'action (précisez le nombre svp)	Les représentants des usagers de la régions (plus de 800)
Le territoire d'intervention de l'action couvre l'échelle	Infra territoriale, Locale, Départementale, Régionale
Où votre action se déroule-t-elle ?	Hôpitaux, cliniques, Centres de soins, Maisons de santé, EHPAD, Locaux associatifs, Milieu scolaire, Salles/espaces municipaux ou privés, Centres d'hébergement, Action itinérante, Forum, congrès, etc, Faculté de médecine
L'action est-elle coordonnée au niveau national ?	Non
L'action est-elle coordonnée au niveau local ?	Oui
Existe-t-il un comité de pilotage ?	Oui
Parmi ces outils, utilisez-vous des outils déjà validés ?	Oui
Parmi ces outils, utilisez-vous des outils fournis par France Assos Santé ?	Oui
Merci de préciser ces outils fournis par France Assos Santé	Flyers de France Assos Santé et Santé Infos Droits

Parmi ces outils, utilisez-vous des outils construits par vous ou votre association ?	Oui
Merci de préciser ces outils construits par vous ou votre association	Dépliants sur les droits des usagers : directives anticipées, personne de confiance, dossier médical, prévention, lutte contre la douleur, consentement libre et éclairé
Méthode retenue	Interne (auto-évaluation réalisée par votre association)
Quels sont les indicateurs d'activité utilisés ?	Nombre d'établissements participants, nombre de supports mis à disposition, nombre de participants, nombre de professionnels touchés, nombre de représentants des usagers participants, nombre d'associations participantes, nombres d'évènements mis en place
Ce bilan a été remis...	En interne
Si un bilan officiel a été remis, à qui l'a-t-il été précisément ?	Au financeur
L'action est-elle susceptible d'être transférée sur un autre territoire ?	Oui
Des outils de transférabilité ont-ils été prévus/utilisés ?	Oui
Quels réseaux sociaux ont parlé de votre action ?	Facebook